



Tarifs TTC

au 1er février 2024

Clients Non Résidentiels

(domestiques collectifs, agricoles, professionnels et services publics non communaux, communaux et intercommunaux)

	Puissance kVA	Réglage Disjoncteur		Abonnement Mensuel (€ TTC)	Prix de l'énergie (cts d'€ TTC/kWh)	
		Monophasé	Triphasé		Heures Pleines	Heures Creuses
		Jours Bleus				
Option Tempo	6	Non proposé			21,74	13,08
	9	45	15	19,28		
	12	60	20	22,69	Jours Blancs	
	15	75	25	26,67	34,51	20,62
	18	90	30	29,34		
	24		40	42,51	Jours Rouges	
	30		50	43,93	59,33	22,68
	36		60	50,16		

Le montant HT est conforme au tarif règlementé que seuls les distributeurs historiques peuvent appliquer et qui est conforme à la délibération de la CRE du 31 mai 2022 (TURPE), ainsi qu'en application des arrêtés tarifaires du 29 janvier 2024, parus au JO le 30 janvier 2024, fixant les Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité au 1er février 2024, à l'Article 23 de la loi NOME et à la loi de finances.

Taxes appliquées

- de la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement)
- de la TICFE (0,021 € par kWh)
- de la TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA
- et de 20% pour les consommations et les taxes s'y rapportant (TICFE)

Notre service clientèle est à votre disposition pour vous aider à choisir le tarif le plus adapté à vos besoins et vous apporter aide et conseil en ce qui concerne les usages de l'électricité, le chauffage électrique et les économies d'énergie.